




Transmission du Recensement annuel au 15/12 via Paddoc


Chaque année, l'inventaire Sanitel en date du 15 décembre doit être transmis à l'Arsia ; les informations peuvent être transmises, par l'éleveur, via Paddoc.

Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous la marche à suivre.

1. **Se connecter sur  via le lien <https://cerise.arsia.be>**
 - Dans la colonne de gauche, dans l'onglet « SaniRegistre », cliquer sur « Partage de données »
 - Dans la liste alphabétique, rechercher « Paddoc » et cocher « oui »

Si vous n'utilisez pas encore Cerise, vous pouvez contacter l'Arsia pour obtenir un identifiant et un mot de passe.



2. **Se connecter sur  via le lien www.paddoc.be**
 - Avoir votre inventaire troupeau à jour.
 - Vous rendre sur l'onglet « Exportation inventaire ».
(la date de communication de l'inventaire sera – par défaut – la date du jour, la répartition des animaux est calculée automatiquement)
 - Sélectionner votre type de production via le menu déroulant (lait, viande, non comestible).
 - Confirmer que vous souhaitez communiquer votre inventaire vers l'ARSIA (case à cocher) et appuyer sur le bouton « Envoyez » (qui apparaît)

J'ai vérifié mon inventaire, il est à jour, et je suis donc d'accord de communiquer mon inventaire vers l'ARSIA

Envoyez

- Le transfert s'écrit sous le point « Historique » (date et succès de l'opération).

Fermeture annuelle du secrétariat

Le secrétariat ovin-caprin sera fermé du lundi 25 décembre au 5 janvier inclus. Nous serons à votre disposition dès le 8 janvier 2024.